

DÉPARTEMENT DE L'EURE  
Arrondissement d'ÉVREUX  
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

**Nombre de conseillers :**

- Afférent au CM	15
- En exercice	15
- présents	15
- votants	15
- absents	0
- exclus	0

Date de convocation :

**09 novembre 2021**

Date d'affichage :

**09 novembre 2021**

Date de réunion :

**16 novembre 2021**

De la commune de Jouy sur Eure  
Séance du 16 novembre 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le seize novembre à dix-huit heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

**Etaient présents :**

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

**Absents excusés :**

**Procurations :**

**Objet : Rachat du nom de domaine (adresse web) « jouysureure.fr »**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET a été nommée secrétaire de séance,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Considérant que la commune de Jouy-sur-Eure n'est pas propriétaire du nom de domaine « jouysureure.fr »

Considérant que le nom de domaine appartient à AKAOMA Consulting

Considérant qu'à la suite d'une prise de contact, le propriétaire du nom de domaine n'a plus d'intention d'usage.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de racheter le nom de domaine (adresse web) « jouysureure.fr » afin d'avoir une adresse plus simple telle que « www.jouysureure.fr » au lieu de « jouysureure.evreuxportedenormandie.fr » ce qui serait susceptible de faciliter les moyens de communication avec ses administrés mais aussi d'avoir des adresses mails plus professionnelles telles que « secretariat@jouysureure.fr » ou « mairie@jouysureure.fr » ou « philippe.allain@jouysureure.fr »...

Monsieur le Maire indique que le propriétaire serait susceptible de céder le nom de domaine en échange d'une contrepartie financière de 180,00 € TTC

Après l'acquisition du nom de domaine, Monsieur le Maire propose d'ouvrir un hébergement de site professionnel chez OVH pour un montant de 7,50 € TTC / mois.

Envoyé en préfecture le 18/11/2021

Reçu en préfecture le 18/11/2021

Affiché le

ID : 027-212703581-20211116-2021\_DELCOM0034-DE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

**Après délibération, le Conseil Municipal à** l'unanimité *(la majorité ou à l'unanimité) :*

Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

- Accepte de racheter le nom de domaine « jouysureure » pour la somme de 180,00 € TTC (150,00 € HT)
- Décide d'ouvrir un hébergement de site professionnel chez OVH pour un montant de 7,50 € TTC / mois
- Mandate Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes les formalités afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN	Pierre BAILHACHE	Pierre BERGER	Joël BUCAILLE	Alexandra DASSAS
Annick DELARUE	Chantal DUCHANGE	Annie JÉZÉQUEL	Olivier JOLY	Serge LAMBOY
Hélène MOINET	Stéphane PETROZ	Ludovic ROBERT	Chantal SAGALA	Caroline VALLOIS

Maire  
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 18/11/2021  
Reçu en préfecture le 18/11/2021  
Affiché le  
ID : 027-212703581-20211116-2021\_DELCOM0034-DE